

Publié le 25 février 2015 à 05h30 | Mis à jour le 25 février 2015 à 05h30

L'Ascension-de-notre-Seigneur

## L'église convertie en salle multifonctionnelle



Le maire Louis Ouellet travaille sur ce projet depuis plusieurs années.  
(Photo Le Quotidien, Laura Lévesque)



[Laura Lévesque](#)

Le Quotidien

L'église de l'Ascension-de-notre-Seigneur changera de vocation pour devenir une salle multifonctionnelle d'ici quelques mois. Le lieu de culte sera cédé aujourd'hui à la municipalité, pour la somme symbolique de 1 \$.



L'église deviendra une salle multifonctionnelle d'ici quelques mois.  
(Photo Le Quotidien, Laura Lévesque)

La ville investira près de 1,5 million \$ pour convertir cet édifice, qui continuera toutefois d'offrir des services religieux. En effet, des

messes, des mariages et autres célébrations chrétiennes se tiendront encore dans ce futur édifice municipal qui accueillera diverses activités, dont des cours de sport, des conférences ou des fêtes familiales. La caisse Desjardins déménagera également son point de service à l'intérieur de l'église.

La nef sera partagée entre tous les utilisateurs. Mais l'annexe où se trouve la sacristie sera entièrement réservée à la fabrique qui payera un loyer pour cette portion des lieux.

« On doit séparer l'État du religieux. Donc, on va réserver une place uniquement pour eux. Mais la fabrique pourra louer la nef si elle le souhaite », précise le maire Louis Ouellet, qui a présenté à la population, hier soir, les détails financiers et les plans du projet.

Le choix de l'église plutôt que la construction d'une nouvelle salle a été fait à la suite de problèmes financiers évoqués par la fabrique, responsable du lieu de culte.

« Si rien n'était fait, une fermeture aurait pu arriver dans quelques années. On ne voulait pas perdre les activités de culte et surtout ne pas laisser l'église se dégrader au fil du temps. Et si elle fermait, qui serait intéressé dans le privé à la récupérer? Ça m'étonnerait qu'un promoteur souhaite faire des condos à L'Ascension », pointe le maire, admettant que la conversion de l'église coûte 200 000 \$ de plus que la construction d'un nouveau bâtiment.

La ville a obtenu près de 600 000 \$ en subvention pour ce projet. Le reste sera assumé par les Ascensionnais qui devront subir une hausse du taux de la taxe de 4 cents du 100 \$ d'évaluation.

« On a fait comme les écureuils. On a réservé 200 000 \$ dans les dernières années pour ce projet. C'est de l'argent des citoyens, mais au moins on a un fond. Pour le reste, on devra aller en emprunt », confirme le maire.

Mais cet effort financier pourrait ne durer que deux ans, soit le temps restant à la ville pour payer la dette liée à la construction du CLSC.

« On va proposer de mettre une taxe spéciale pour 2016-2017 pour les travaux de conversion. À la fin de 2017, lorsque la dette du CLSC sera terminée, le nouveau conseil aura le loisir d'imputer ce montant au paiement de la dette des travaux de l'église. Il y aurait donc élimination de cette taxe-là. Mais c'est une décision qu'aura à prendre le prochain conseil », indique le maire de l'Ascension.

Le registre pour le règlement d'emprunt se tiendra le 23 mars prochain. Si tout se déroule comme prévu, les travaux débuteront en juin pour se terminer en septembre.

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.